

**LE « NOKO » VU PAR SON « NEVEU ».
UNE VUE CONGOLAISE SUR LES RELATIONS
BELGO-CONGOLAISES. COMMENTAIRES SUR L'ARTICLE
DE JEAN-CLAUDE WILLAME**

par Stanislas Bucyalimwe Mararo

L'article du professeur Jean-Claude Willame donne un tableau sommaire des relations entre la Belgique et la République Démocratique du Congo (RDC). Il oppose un lointain passé colonial dans lequel les entreprises économiques belges florissaient en RDC et un passé récent où celles-ci semblent être absentes, particulièrement au Kivu. L'auteur lie ce recul des affaires au désintérêt de la Belgique vis-à-vis de son ancien 'empire colonial', mais aussi et surtout il examine les relations entre la Belgique et la RDC à travers les faits et les gestes de deux derniers Ministres des affaires étrangères, à savoir Louis Michel (MR, libéral wallon) et Karel De Gucht (Open VLD, libéral flamand). Pour lui, « *l'interventionnisme intempestif* » du premier et les « *maladresses verbales* » du second ont porté un coup dur à la crédibilité de la Belgique, surtout auprès des Congolais et de certains milieux politiques belges. Les gaffes commises par ces deux chefs de la diplomatie belge sont, dit Jean-Claude Willame, des « *signes d'une Belgique qui, poursuivie par sa quête identitaire, a quelque peu perdu la main* ».

L'étude montre implicitement que le rôle de la Belgique est marginal en RDC et renforce l'image du « potopoto » (désordre ou synonyme de matière gluante, de marécage) comme celle d'une politique africaine-spectacle. On a même l'impression que, pour ce qui concerne l'Afrique des grands lacs, cette politique tend à s'identifier aux humeurs et ambitions de quelques figures politiques belges, au premier chef le tornitruant Louis Michel qui, lors de l'interview qu'il a accordée à la RTL2 matin du mercredi 3 décembre 2008, déclarait connaître mieux les tenants et les aboutissants de la guerre du Nord-Kivu que quiconque (ce quiconque étant sous-entendu Karel De Gucht). Pour appuyer sa déclaration, il évoquait deux motifs : il se disait fier et satisfait d'avoir contribué à l'élection transparente de Joseph Kabila et d'un parlement congolais qui fonctionne¹, et être en contact régulier avec Paul Kagame (Kigali), Joseph Kabila (Kinshasa), Laurent Nkunda (maquis du Nord-Kivu) et l'ancien président nigérian, Olusegun Obasanjo, récemment nommé envoyé spécial de l'ONU au Nord-Kivu, celui que l'on pense prendre le relai de l'ancien président sud-africain, Thabo Mbeki, dans la médiation du conflit congolais. Voilà un discours qui chatouille et qui fait justement problème, surtout auprès des populations de la région qui attendent une médiation belge

¹ Ces déclarations, que Louis Michel brandit pour justifier son activisme et faire un plaidoyer en faveur du diktat de l'Union européenne en RDC, sont reprises dans des mots différents par Jean-Claude Willame : « *si le peuple congolais a eu sa démocratie, c'est grâce à l'argent de l'Union européenne* ».

non partisane, non sentimentale. Cet excès de zèle n'est pas resté inaperçu à Kinshasa où l'on dit que pour avoir un bon poste dans le régime de Joseph Kabila, il faut avoir été en Belgique ou être belge. Il y a une expression à la mode et à plusieurs tournures dont voici la plus fréquente : « *Mpo na konza mboka oyo, il faut Louis Michel a fula yo! Bokonzi etuka epayi ya ba nook* »². Ceci est bien la preuve que la perception d'une politique néocoloniale belge est toujours vive à Kinshasa, contrairement à Bruxelles pour qui le « partenariat d'égal à égal » est le principe directeur des relations entre la Belgique et la RDC. De plus, non seulement les relations belgo-congolaises ont toujours été tumultueuses³ ou ne sont pas sorties de la « *politique de bonne intention* »⁴, mais aussi et surtout la question de la RDC a toujours divisé la classe politique belge ; la seule différence est qu'aujourd'hui cette division tend à se transformer en pugilat entre le ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht, et les Michel (père et fils).

L'autre bémol subsidiaire est l'appui inconditionnel apporté par le gouvernement belge au Rwanda et la tolérance affichée vis-à-vis de l'implication du Rwanda dans la crise congolaise. À l'intérieur comme à l'extérieur, le Rwanda de Paul Kagame a les mains libres pour faire ce qu'il veut. Cette politique de laisser faire est liée en partie au rôle de la Belgique au Rwanda avant 1994 et au cours de 1994. Dans ces conditions, pour la Belgique, faire la médiation et promouvoir la réconciliation nationale en RDC, c'est marcher sur des oeufs. Cette pesanteur transcende les ambitions d'un homme, fût-il « *le fonceur, le cassant, l'autoritaire, le harcelant, le charismatique, et le hâbleur* » [...] Louis Michel. Enfin, le Rwanda et le Burundi semblent, pour des raisons apparemment différentes, bénéficier d'un consensus au sein de la classe politique belge, même si le régime actuel au Burundi est plus critiqué que le gouvernement intérimaire qui l'a précédé. Ce qui, contrairement à la RDC, explique l'absence de tensions entre Bruxelles et Kigali d'une part, entre Bruxelles et Bujumbura d'autre part. Dans les faits, on se trouve donc en face d'une politique opposée selon les trois pays, même si les discours officiels sont unanimistes. Alors que l'influence belge semble être forte sur la formulation de la politique et de l'action européennes⁵, l'action de la Belgique ne s'aligne que

² Témoignage de Godefroid Muzalia Kahangu (Anvers, le 25 novembre 2008). Cette phrase lingala se traduit à peu près comme suit : « Pour diriger ce pays (RDC), il faut que l'on soit parrainé par Louis Michel. Le pouvoir s'obtient ou se négocie chez les oncles (les Belges) ».

³ WILLAME, J.-C., *La politique africaine de la Belgique à l'épreuve : Les relations belgo-zairoises (1978-1984)*, Paris, L'Harmattan, *Cahiers du CEDAF*, n° 5, 1985. L'affaire Joseph Kabila-Karel De Gucht dans laquelle l'arrogance du représentant du « *noko* » belge est évidente n'a rien de nouveau. Le président du Parlement wallon (PS) cité par Jean-Claude Willame, José Happart, a reconnu non pas tant l'excès de langage de ce diplomate du « *parler vrai* », mais plutôt la dérive de la politique paternaliste belge quand il disait : « *Notre pays n'a pas de leçon à donner aux dirigeants congolais, mais doit plutôt leur proposer un véritable partenariat* ».

⁴ Caresser les autorités rwandaises et se montrer critiques envers les autorités congolaises (Karel De Gucht), c'est appliquer la politique de deux poids deux mesures.

⁵ KELLY, C., "Belgian Intervention Policy in the DRC: Causes and Consequences of the Reorientation, 1999-2006", *Les Cahiers du RMES*, vol. IV, n° 2, hiver 2007-2008, pp. 60-106 : pp. 59-60.

sur la politique du géant américain (« the Leviathan gap »)⁶ même si « *le noko belge est toujours considéré comme un lieu d'expertise par ses pairs* », le coup de gueule d'un Louis Michel, dont Jean-Claude Willame parle comme d'une « *attaque à la politique américaine en Afrique centrale* », n'étant qu'un simple faux-fuyant.

L'expression de la « question du Congo » dont Louis Michel a voulu faire son cheval de bataille pour redonner à son pays, la Belgique, « *son rôle de catalyseur au sein de la communauté internationale* » et se propulser aux devants de la scène africaine et mondiale rappelle d'une part une vieille division intra-Belges (pro-colonies versus anti-colonies)⁷ et d'autre part les rivalités des puissances de l'Europe occidentale pour le contrôle du Congo à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècles⁸. Il y a des similitudes entre les enjeux de l'époque et ce qui se passe aujourd'hui dans une RDC placée désormais au coeur des enjeux économiques et géostratégiques post-guerre froide⁹.

Même si Jean-Claude Willame ne le dit pas, c'est dans ce brouillamini diplomatico-affairiste que « *Louis Michel tenta d'être omniprésent dans les dossiers de la Transition congolaise, dans les travaux préparatoires de la constitution congolaise et dans le suivi des élections* ». Défenseur acharné d'un gouvernement d'unité nationale après les élections, il finit par faire partie des acteurs qui ont travaillé pour que les négociations entre le gouvernement de Kinshasa et le CNDP/Congrès national du peuple aient lieu. En agissant de la

⁶ C'est, déclare « an insider » du Pentagone, en cette qualité que « *the US makes a shape that stretches across the world map, encompassing the Caribbean Rim, the Andes portion of South America, virtually all of Africa, the Balkans, the Caucasus, Central Asia, the Middle East, and most of South Asia. That basically defines the market into which the U.S. tried to export security since the 1990, responding to situations and trying to increase regional security* », BARNETT, T.P.M., *The Pentagon's New Map. War and Peace in the Twenty-First Century*, New York, Berkley Trade, 2005, p. 149.

⁷ ROLIN, H., *La Question coloniale. À propos d'un livre récent*, Liège, La Meuse, 1906. Aujourd'hui, on voit s'affronter « *les partisans de la ligne dure ou de la fermeté (Flamands) et ceux de la ligne conciliatrice ou de l'accompagnement (Wallons) à l'égard de Kinshasa* », VIRCOULON, T., *Réformer le « peace making » en République Démocratique du Congo. Quand les processus de paix deviennent des systèmes d'action internationaux*, Note de l'IFRI, Programme « Afrique subsaharienne », février 2009, p. 12.

⁸ WILLEQUET, J., *Le Congo Belge et la Weltpolitik (1894-1914)*, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 1962 ; COOKEY, S. J. S., *Britain and the Congo Question, 1885-1913*, London, Longmans, 1968 ; STENGERS, J., « Léopold II et la rivalité franco-anglaise en Afrique, 1882-1884 », *Revue belge de philosophie et d'histoire*, vol. 47, n° 2, 1969, pp. 425-479.

⁹ LEYMARIE, P., « Nouvelle géopolitique africaine sous le coup de la révolution congolaise », *Le Monde diplomatique*, juillet 1997 ; BARACYETSE, P., *L'enjeu géopolitique des transnationales minières au Congo*, Buzet, S.O.S Rwanda-Burundi, décembre 1999 ; REKACEWIZ, P., « Rivalités dans les Grands Lacs », *Le Monde diplomatique*, mai 2000 ; MULUMBA, K. F., « Du caoutchouc rouge au coltan de sang. La RDC victime de la prédation capitaliste occidentale », *Le Potentiel*, n° 4689, du 29 mai 2009. Thierry Vircoulon en parle aussi lorsqu'il décrit l'action de la communauté internationale en RDC comme globalement négative. Pour lui, cet échec est lié au fait que les intérêts économiques (course aux contrats miniers) dictent la conduite des États « *faiseurs de paix* » en RDC, VIRCOULON, T., *op. cit.*, pp. 11-13.

sorte, Louis Michel et son pays, la Belgique, se mettaient à dos une large majorité de l'opinion publique congolaise, de l'intérieur comme de l'extérieur.

Du fait qu'au sein de la politique officielle belge, les acteurs poursuivent des intérêts particuliers ou entendent donner à leurs actions des empreintes spécifiques, la cohésion devient un leurre. Déjà, on constate des tiraillements entre le ministère des Affaires étrangères et celui de la Coopération au développement (conflit de compétence institutionnelle). Le conflit de compétence entre ces deux ministères ne date pas d'aujourd'hui ; il est devenu, au fil des années, l'affaire d'individus, en l'occurrence les hommes qui les animent. Et souvent, il s'agit davantage d'un conflit d'intérêts étroits que d'une différence de perception de la mission à accomplir et de la manière de l'accomplir. Parmi les pommes de discorde visibles, épinglons les suivantes. Il y a d'abord l'attitude à prendre vis-à-vis des gouvernements de la région des grands lacs d'Afrique ou de l'ancienne Afrique belge, nid de tous les maux. Ensuite vient la politique à mener dans la résolution des crises nationales. C'est pourquoi, par exemple, la gestion de la guerre de l'Est de la RDC par Kinshasa et la question de l'envoi d'une force militaire européenne au Nord-Kivu suscitent beaucoup de passions ou révèlent, pour reprendre les mots du ministre Karel De Gucht, des « sensibilités différentes »¹⁰ non pas seulement au Nord comme au Sud du pays, mais aussi au sein de la société nationale, et ce au delà du clivage communautaire, régional, politique. Les discordances actuelles au sein de la diplomatie belge s'incrincent dans la continuité. Pour illustrer cette affirmation, il convient de tirer les exemples de l'expérience de ces deux dernières décennies. En effet, depuis le dernier gouvernement Wilfried Martens (gouvernement Martens IX, 1991-1992) ou la reprise de la coopération indirecte avec la RDC en 1992, on constate des rivalités virulentes et récurrentes entre le Ministre des Affaires étrangères et le secrétaire d'État ou le ministre de la Coopération au développement.

Entre 1992 et 1999, la Belgique a opéré officiellement au sein de la Troïka (Belgique, France et États-Unis). On sait qu'à l'instar des États-Unis, elle a appuyé la guerre d'invasion contre la RDC. Le ministre des Affaires étrangères, Erik Derycke (socialiste flamand) est l'un des officiels belges qui n'a pas caché cela. Lorsque le Rwanda et ses pays alliés (Ouganda, Burundi et autres) ont rallumé la guerre en août 1998 sous l'étiquette du RCD (Rassemblement Congolais pour la Démocratie), sa réaction fut simple : il comprenait le Rwanda¹¹. Cette position tranchait avec celle du secrétaire d'État à la Coopération au Développement, Reginald Moreels (démocrate-chrétien flamand). Reginald Moreels s'est rendu à Kinshasa en novembre 1996 quand Bukavu, Goma et d'autres villes de l'Est venaient de tomber entre les mains des troupes ougando-rwandaïses sous le drapeau de l'AFDL. C'était évidemment le temps où les officiels occidentaux étaient chiches en paroles. Il

¹⁰ "Karel De Gucht s'étonne des sensibilités différentes sur la RDC", *La Libre Belgique* du 18 novembre 2008.

¹¹ BRAECKMAN, C., "Erik Derycke comprend les motifs de la rébellion", *Le Soir* du 8-9 août 1998.

ne pouvait pas déroger à cette règle d'or. À l'instar du ministre Erik Derycke, il sortit de ses gonds plus tard non pas pour manifester ses sympathies vis-à-vis du régime de Kigali, mais pour plaider en faveur de l'aide substantielle à la RDC dévastée par une guerre de conquête et d'occupation. Une fois en dehors du gouvernement et en qualité d'envoyé spécial pour les affaires humanitaires dans la région de grands lacs, Moreels s'est fait l'avocat de la RDC ; il a pris, parfois, des positions qui sortaient de la ligne officielle du gouvernement belge (stabilisation de Joseph Kabila)¹² : « *Actuellement, la RDC, la sous-région écrivent leur histoire. Mais au prix de tant de sang et de larmes. Alors, retournons-y après que nous avons longtemps délaissé nos frères et soeurs noirs. Nous devons nous y réinvestir, au delà des intentions et déclarations incantatoires. Dans la culture du respect et du respect pour leur culture. Mais aussi avec détermination pour la paix... Nous voudrions rapporter à la Présidence belge, à la Communauté internationale, l'urgence de la situation humanitaire, la mouvance, quasi hebdomadaire, du contexte sécuritaire, et les liens si étroits entre le dialogue politique, l'action humanitaire et la dimension économique de ce conflit de la RDC* »¹³. Cette vision qu'il a du conflit congolais est, à n'en point douter, l'antipode de celle d'Erik Derycke.

La cacophonie continua au temps de Louis Michel (libéral francophone) et d'Eddy Boutmans (vert/écologiste flamand). Tout en intervenant de manière intempestive en RDC, Louis Michel n'a cessé de clamer que la Belgique est neutre¹⁴. Mais, par ses déclarations qui, souvent, n'ont rien de diplomatique, il a prouvé le contraire. En parlant de la guerre en RDC, Louis Michel déclara en 2001 que « *les armées étrangères au Congo-Kinshasa pourraient se retirer du pays lorsqu'il y aurait stabilisation* »¹⁵. En commentant ces propos en 2002, je me posais la question suivante : « *Si tel est l'impératif, combien de temps faudra-t-il pour que le Rwanda, l'Ouganda, et le Burundi puissent stabiliser le Kivu avant de se retirer et quelle serait la nature de cette stabilisation ?* »¹⁶. J'y répondais en peu de mots : « *Le noeud gordien du bourbier kivitien se trouve là, en fin de compte* »¹⁷. Il n'est donc pas étonnant que, jusqu'aujourd'hui (mai 2009), les troupes rwandaises et ougandaises fassent la loi en RDC. D'ailleurs, Louis-Marie Nindorera, ancien secrétaire exécutif de l'organisation burundaise des droits de l'homme Iteka, l'avait dit lorsqu'il souligna qu'en forçant le départ des troupes invitées (celles de l'Angola, du Zimbabwe et de la Namibie par Kinshasa), la communauté internationale permettait aux trois pays agresseurs de dicter la suite des

¹² CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DE LA BELGIQUE, *Compte rendu de la session de la Commission des relations extérieures du 31 janvier 2001*, Bruxelles, le 31 janvier 2001.

¹³ MOREELS, R., *Rapport Boboto-Amani de paix. Rapport de l'envoyé spécial pour les Affaires humanitaires*, Bruxelles, 2001, p. 2.

¹⁴ CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DE LA BELGIQUE, *op. cit.*

¹⁵ *La Libre Belgique* du 19 juin 2001, p. 10.

¹⁶ BUCYALIMWE, M., "Pourquoi mourir au Kivu ?", *Revue Canadienne des Études Africaines*, vol. 36, n° 1, 2002, p. 39.

¹⁷ *Ibidem*.

événements et de consolider leurs positions à l'Est de la RDC¹⁸. En prenant le contre-pied du chef de la diplomatie belge, Louis Michel, de la politique des libéraux du gouvernement arc-en-ciel envers le gouvernement de Joseph Kabila, et probablement mécontent de la manière dont l'argent des contribuables belges était jusque là utilisé en Afrique des grands lacs, Eddy Boutmans, secrétaire d'État à la coopération au développement, fit cette mise au point : « *La coopération doit pouvoir jouer son rôle selon ses règles et sa propre logique. Car il y a quand même eu des précédents où, avec l'argent de la Coopération, des guerres ont été financées et des conflits ethniques ont été attisés* »¹⁹. Comme si cette mise au point du Secrétaire d'État était un détail, le ministre Louis Michel montra encore sa partisanerie lors de la crise de Bukavu de juin 2004 (assaut et occupation par Jules Mutebusi et Laurent Nkundwa) : « *Imaginons que la Belgique dit que le Rwanda doit absolument se retirer de la RDC parce qu'il est à la base des événements. Ceci pourrait en même temps donner le signal aux Congolais, par exemple, de se retourner contre les Banyamulenge* »²⁰.

Le conflit de compétence et d'intérêts ne s'est pas atténué après le départ de Louis Michel des Affaires étrangères. D'une part, il a « *continué, de son exil à la Commission européenne, à prendre fougueusement à bras le corps son dossier congolais, empiétant largement sur des compétences qui auraient normalement être celles de sa collègue autrichienne, Ferrero-Waldner* » et sur celles de son successeur à la tête de la diplomatie belge, Karel De Gucht. D'autre part, le ministre Karel De Gucht et le secrétaire d'État à la coopération Armand De Decker (libéral francophone) n'ont jamais accordé les violons tout le temps qu'ils sont restés ensemble au gouvernement (2003-2007)²¹. Le conflit a pris une dimension nouvelle avec l'arrivée du fils de Louis Michel, Charles Michel (libéral francophone) en 2007, à la tête de la Coopération au développement. Jean-Claude Willame a bien décrit comment Karel De Gucht est, malgré son tempérament et son langage non diplomatique qu'on lui reproche beaucoup, est pris en sandwich entre un père qui est envahissant et commissaire européen à la Coopération et à l'Action humanitaire et un fils qui suit les traces du père et est chef de la Coopération belge au développement. C'est dans ce contexte de conflit belgo-belge qu'il faut situer essentiellement l'incapacité de la Belgique à influencer positivement sur le règlement du conflit congolais ou à contribuer significativement à l'élimination « *des obstacles qui ont transformé le processus de paix en un système d'action internationale enlisé et remis l'option militaire au goût du jour* »²².

¹⁸ NINDORERA, L. M., *La sécurité et la diplomatie régionale*, communication présentée à la table ronde sur l'Afrique centrale, Nairobi, le 17 octobre 2001, p. 3.

¹⁹ *La Libre Belgique* du 5 juin 2001, p. 6.

²⁰ "Verhofstadt et Michel : la politique de l'autruche", *Le Solidaire* du 8 juin 2004.

²¹ "Entre Armand De Decker et Karel De Gucht, ça tiraille méchamment", *La Libre Belgique* du 7 février 2005.

²² VIRCOULON, T., *op. cit.*, p. 5.

Avec ses divisions internes, notamment l'éternelle question communautaire, et les rivalités entre les partis ou les responsables politiques, la Belgique est un pays très fragile. Les effets de cette fragilisation se font sentir dans n'importe quel dossier, notamment celui de la politique étrangère, surtout aujourd'hui où la Flandre réclame plus d'autonomie, y compris en certaines matières de la coopération. La Flandre tend à se tourner de plus en plus vers les pays anglophones (non sans ambiguïté) alors que la Wallonie tient à ne pas distendre ses liens avec les pays francophones ; malgré cette orientation contrastée, l'ancienne Afrique belge, notamment la RDC, reste un terrain d'âpres rivalités tant au sein du monde politique qu'à celui du monde associatif.

Anvers, mai 2009